

Bourse commémorative

Les candidatures sont dorénavant ouvertes pour la bourse commémorative de SCA Canada destinées aux personnes qui suivent des études ou une formation postsecondaire.

Le prix de 1 000\$ a été créé par SCA Canada pour rendre hommage à John Belcarz et Dan Zeidler, qui ont apporté une contribution considérable au syndicat et à ses membres.

John a siégé de nombreuses années au comité exécutif de la Guilde des employés de journaux de Montréal, dont il était le président lorsqu'il nous a quittés en 2003.

Dan était officier de la Guilde à la CBC avant d'en devenir le représentant du personnel international en 1991. Quand la Guilde est devenue une organisation autonome au Canada en 1995, il en est devenu le représentant du personnel dans l'Ouest. Dan est mort en 2007.

John et Dan étaient tous deux persuadés qu'il fallait tout faire pour aider les gens à s'améliorer pour qu'ils se réalisent. Ce prix vise à

contribuer au développement personnel et à l'épanouissement de leurs récipiendaires.

Les postulants doivent envoyer une rédaction de 1 000 mots au maximum, ou une présentation vidéo, audio ou multimédia d'au plus cinq minutes sur l'un des sujets suivants:

**John**

• **Pourquoi je crois que le mouvement ouvrier est important pour les Canadiens de nos jours.**

• **Ce que le mouvement syndical signifie pour moi, et comment nous pouvons l'obtenir.**

**Dan**

1. Peuvent postuler à la bourse les membres de SCA Canada ainsi que leurs enfants, petits-enfants, nièces ou neveux, époux(ses)/partenaires.

2. Les postulants doivent suivre un programme à temps plein dans un établissement de formation ou d'enseignement supérieur reconnu par le gouvernement (collège, CEGEP, université ou établissement technique ou professionnel), ou être sur le point de le commencer, pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

3. Il n'y a aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline choisis par les postulants.

4. Les postulants doivent être prêts à accepter la bourse l'année où elle est accordée; aucun report n'est accepté.

5. Aucune limite n'est fixée quant au nombre ou à la valeur d'autres prix que le lauréat de la bourse peut

détenir. Cependant, un lauréat d'une bourse de SCA Canada ne peut pas en recevoir une seconde dans une même année scolaire.

6. Pour pouvoir obtenir la bourse, le gagnant du prix doit soumettre une preuve de leur inscription à l'établissement où ils étudient. Le relevé de notes le plus récent du postulant doit être joint au formulaire de candidature.

Le formulaire de candidature

est téléchargeable au
www.cwacanada.ca

**doit être reçu au plus tard
le 10 mars**

Le nom du gagnant sera annoncé le 26 avril